MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

PAS DE PROJET POUR LA RENTRÉE ?
CONSTRUISONS-LE ENSEMBLE

Si vous avez votre CAP ou votre baccalauréat professionnel, mais que **vous n'avez pas de perspective d'emploi**

Si vous avez votre CAP ou votre baccalauréat professionnel, mais que **vous n'avez pas de solution de poursuite d'études**

Si vous n'avez pas votre diplôme, CAP ou baccalauréat professionnel

Vous avez le droit de vous réinscrire dans votre lycée pour préparer à nouveau votre diplôme.

UNE SOLUTION
vous est proposée à la rentrée

- Vous conservez votre statut d'élève **4 mois maximum** (jusqu'au 31 décembre 2025).
- Vous pouvez formuler une demande de **bourse scolaire** (jusqu'au 16 octobre 2025).
- Vous bénéficiez d'un **accompagnement personnalisé** (par des professeurs, en lien avec la mission locale et les partenaires économiques du territoire).

LYCÉE PRO PLUS PROCHE DE MON AVENIR

Appelez-nous
au
ou envoyez un mail
à

POUR EN SAVOIR PLUS